



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS

CCCB INFOS

LE MAGAZINE DE LA **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BRIANÇONNAIS**



DOSSIER
ÉCOMOBILITÉ

AOÛT 2019
#20

NAVETTES
HAUTE-CLARÉE



Alors que l'été se termine, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour le territoire...

L'été n'a pas été de tout repos pour tout le monde. Plusieurs communes du territoire ont dû faire face, en pleine saison touristique, à d'importantes coulées de boue. Si aucun blessé n'est à déplorer, un travail harassant de remise en état des routes a dû être réalisé.

J'adresse, au nom de l'ensemble des vice-présidents et des conseillers communautaires toute notre reconnaissance et nos remerciements à ceux qui ont œuvré pour minimiser l'impact de ces coulées et qui préparent à nos côtés un territoire plus sûr et plus résilient.

Des grands chantiers, attendus de longue date, ont été achevés et des décisions courageuses ont été prises, décisions qui nous permettent désormais d'envisager l'avenir avec sérénité.

D'importants programmes d'investissement, dans des domaines aussi divers que l'environnement, la culture, le développement économique, les services de proximité... élaborés après un long et minutieux travail de préparation vont pouvoir débiter à la rentrée.

Ils illustrent l'investissement des élus du territoire, l'ampleur de l'action communautaire et la force du « faire ensemble ». Parmi ces projets ambitieux, on peut citer notamment :

Le futur Pôle culturel

Après une phase d'études et de concertations, le pôle culturel va voir ses contours se dessiner. Il regroupera dans le « Cœur de ville » différents espaces qui composent le paysage culturel local : le Conservatoire (musique - danse - théâtre), l'Atelier des Beaux-arts et le Théâtre.

Ce pôle culturel sera un espace de partage et de croisement des expressions artistiques, un moteur de l'action culturelle sur nos communes, un projet essentiel pour poursuivre le développement de notre territoire, terre de culture et de talents artistiques.

La maison France services

Avec un lancement dès le 1^{er} octobre, la future maison France services ouvrira en lieu et place de la Maison de Services Aux Publics (MSAP) en projet, avec une offre de services aux publics étendue.

Elle apportera des solutions de proximité pour faciliter les démarches administratives des habitants de la CCB, dans la ville centre, mais aussi dans les villages du Briançonnais, grâce à l'itinérance qui sera mise en place au 1^{er} janvier 2020.

Le Centre d'Incendie et de Secours de la Haute-Romanche

Enfin nous pourrons envisager la construction de la nouvelle caserne des communes de La Grave et Villar d'Arêne.

Simplification des démarches administratives, amélioration du cadre de vie et des services de proximité, la fin d'année sera riche en avancées !

En attendant, je vous souhaite une bonne rentrée à tous et vous invite à pousser les portes des établissements d'enseignement artistique pour découvrir les lieux ou vous inscrire !

NOUVEAU SITE INTERNET



Plus attractif, fonctionnel et dynamique, le nouveau site de la Communauté de Communes du Briançonnais offre une large palette de services à disposition des habitants du territoire et des visiteurs de tous horizons.

Il présente les actions et les missions de la CCB, comme une véritable vitrine, avec un confort de lecture et de navigation pour tous les supports : écrans d'ordinateur, tablettes, smartphones...

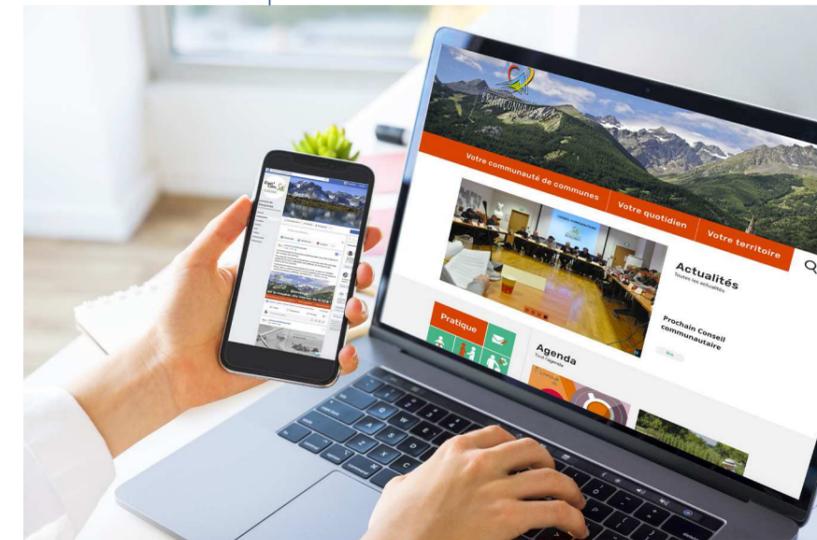
Initiée en 2017, la refonte du site internet correspond à la nécessité de s'adapter aux nouvelles technologies, à la volonté de proposer de nouveaux outils plus intuitifs et des services plus réactifs.



En vous abonnant à la page Com' Com' du Briançonnais, vous pouvez suivre les temps forts de la CCB, mieux connaître la collectivité, ses missions et son réseau de partenaires et découvrir les grands projets structurants qui préparent l'avenir de notre territoire.

À ce jour, la page compte plus de 1000 abonnés qui profitent des actualités en direct, des informations pratiques et des conseils utiles, des idées sorties... mais aussi des offres d'emploi en avant-première et des services de proximité.

Nous comptons sur votre soutien, vos réactions et vos partages pour faire vivre et connaître cette page et promouvoir notre territoire au-delà de ses frontières.



NOUVEAUTÉS

De nouvelles fonctionnalités viennent enrichir le contenu du site :

- un **agenda** des animations et des temps forts,
- une **visite virtuelle** pour survoler les plus beaux sites et les villages du Briançonnais,
- une **carte interactive** du territoire,
- un **kiosque** pour retrouver toutes les publications, les télécharger ou les feuilleter à votre guise : CCB infos, brochures...,
- une **galerie de médias** pour revivre en images les temps forts du territoire en vidéos ou en photos,
- des **E-services** qui répondent aux obligations réglementaires pour améliorer les relations entre les usagers et la CCB...

Dès la page d'accueil, un accès direct aux informations les plus recherchées et les plus utiles est proposé. Les services les plus plébiscités sont disponibles en 1 clic dans le pavé « Pratique ».

Pour vous aider dans vos recherches, un moteur de recherche, symbolisé par une loupe, permet de trouver rapidement les toutes informations.

Le site de la CCB est fait pour vous. N'hésitez pas à le découvrir et à le faire découvrir autour de vous !

À bientôt sur

www.ccbrianconnais.fr
[@comcomdubrianconnais](https://www.instagram.com/comcomdubrianconnais)

LES 120 ANS DU JARDIN DU LAUTARET

Jardin unique en Europe, le jardin du Lautaret présente sur 2 hectares plus de 2 000 espèces de plantes en provenance du monde entier. À 2100 m. d'altitude, aux portes du Parc national des Écrins, ce jardin centenaire surplombe le mythique col du Lautaret et constitue un atout supplémentaire au tourisme dans les Hautes-Alpes.

Un jardin extraordinaire

Chaque année, plus de 20 000 visiteurs viennent profiter du cadre exceptionnel du jardin, du 1^{er} week-end de juin au 1^{er} week-end de septembre.

Un sentier agréable, traversé de petits cours d'eau, permet de parcourir les 5 continents et de découvrir les collections assemblées depuis le 19^e siècle.

Aux côtés de l'incontournable et superbe pavot bleu de l'Himalaya, la star du jardin, s'épanouissent une multitude de fleurs colorées, d'herbes qui dansent avec le vent, d'arbres remarquables et autres curiosités... poilues, odorantes, rampantes, minuscules ou rarissimes !

Le tout est présenté dans des rocailles et des massifs soigneusement organisés, pour offrir un voyage à travers les plus célèbres montagnes du monde avec, en arrière-plan, un décor minéral majestueux ponctué de glaciers.

Toutes ces espèces rassemblées dans un cadre grandiose constituent le support idéal pour illustrer la biodiversité et la fragilité des milieux d'altitude.

Une station de recherche dédiée à l'étude de l'écosystème alpin

Station de recherche dès sa création en 1899, le jardin du Lautaret est dédié à l'étude de l'écosystème alpin sous la tutelle de l'Université Grenoble Alpes et du CNRS.

Plus de 50 personnes, stagiaires, jardiniers, étudiants et chercheurs se retrouvent au jardin tous les ans pour entretenir les collections et mener des recherches scientifiques.

Les chercheurs du monde entier s'y retrouvent pour étudier la réponse des écosystèmes et territoires de montagne aux changements globaux.



▼ Dracocéphale à grandes fleurs de Sibérie

La Galerie de l'Alpe

Inaugurée en 2016, elle s'élève sur l'emplacement de la ruine de l'ancien hôtel-restaurant de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée (PLM) détruit en 1944.

D'un montant total de 2,7 millions d'euros, la construction de la Galerie de l'Alpe a été financée à hauteur de 100 000 € par la Communauté de Communes du Briançonnais.

Cet espace, qui dispose d'une vue imprenable sur les glaciers, permet l'accueil du public et l'organisation d'actions de formation et de recherche scientifique, de conférences grand public et la mise en place d'expositions.



▼ La Galerie de l'Alpe et sa terrasse avec vue sur le massif de la Meije

NOUVEAU PARCOURS

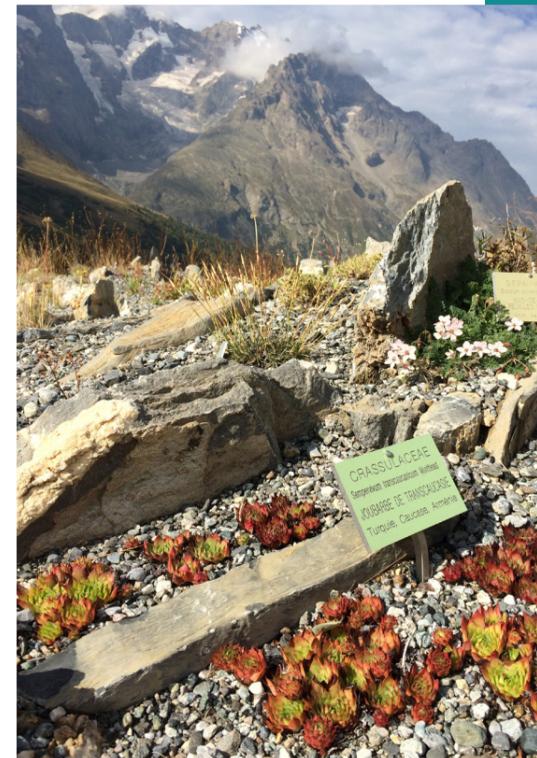
« DÉCOUVERTE ET SCIENCES »

Inauguré le 12 juillet 2019 à l'occasion des 120 ans du jardin du Lautaret, ce parcours invite le visiteur à s'interroger sur le monde qui l'entoure et sur les changements climatiques, touristiques, agricoles... et expose les travaux scientifiques menés au jardin.

Les panneaux explorent des thèmes variés :

- Des arbres et des arbustes à l'assaut des prairies et des cimes
- Les Alpes au rythme des avancées et des reculs de ses glaciers
- La météo des montagnes avant l'invention du thermomètre
- Les terrasses, témoin du combat séculaire des hommes contre la pente
- L'enneigement saisonnier, à consommer avec modération
- La reine des Alpes et son royaume menacé
- Du haut vers le bas, la pente de tous les risques
- Un jardin sur mesure pour la science, un jardin pour prendre la bonne mesure
- La flore en mouvement, des histoires de migrations et de refuges

Ce parcours a été financé dans le cadre du projet JARDINALP, soutenu par l'Union européenne, qui réunit huit jardins botaniques alpins franco-italiens.



▼ Rocaille des montagnes du Moyen-Orient

LE TOURISME SCIENTIFIQUE DANS LE BRIANÇONNAIS

Vacances sportives, découvertes culturelles, écotourisme ou tourisme scientifique, le Briançonnais offre une multitude de possibilités pour s'évader, explorer, se détendre... ou s'instruire, tout au long de l'année.

Consciente du potentiel exceptionnel du territoire, la CCB encourage les nouvelles dynamiques territoriales autour du tourisme scientifique. Un tourisme durable et responsable qui valorise les espaces naturels et participe à la sensibilisation des publics.

Le jardin du Lautaret, la Maison de la Géologie et du Géoparc et les Maisons du Parc national des Écrins participent à cette démarche. Les vestiges des activités industrielles ou artisanales, les anciennes mines, les sites géologiques, les réserves naturelles complètent l'offre de découverte et constituent autant de musées à ciel ouvert.

Le tourisme scientifique convient à tous, dès le plus jeune âge. Nul besoin de bonne condition physique ou d'avoir suivi de longues études ! Un sens de l'observation développé, le goût de la rencontre et une pointe de curiosité suffisent.

Après 1h, une demi-journée ou quelques jours, grâce aux éminents spécialistes du Briançonnais, tous repartent avec un regard nouveau sur le territoire et l'envie de découvrir bien plus encore.

QUAND LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE S'INVITE... DANS LES REFUGES D'ALTITUDE !

Initié en 2016, le programme de recherche « Refuges sentinelles » est mené par le Parc national des Écrins et des universitaires isérois et savoyards, en lien avec des professionnels de la montagne et des chercheurs aux horizons variés.

L'objectif est d'élaborer un dispositif d'observation en haute montagne, en s'appuyant sur le réseau des refuges d'altitude.

Inspiré de la démarche participative du programme, un séjour touristique de 5 jours en Haute-Romanche soutenu par la marque « Esprit parc national » a été créé. Ce séjour original permet aux vacanciers d'apporter leur pierre au projet, en réalisant des relevés sur le terrain, en répondant à des enquêtes et en testant des applications de signalements et d'inventaires sur leurs téléphones.

Suivez le projet avec @RefugesLaboratoires et sur reflab.hypotheses.org

◀ Refuge de l'Alpe de Villar d'Arène

ALTIPOLIS ÉVOLUE !

DES ESPACES PARTAGÉS ET CONVIVIAUX

Dédié aux entrepreneurs du territoire dans leurs différents stades de développement, Altipolis est un service de la CCB qui accompagne et héberge les entreprises dans un environnement privilégié, au pied des pistes et dans le Cœur de ville de Briançon.

DES LOCAUX ÉQUIPÉS ET CONNECTÉS, ADAPTÉS À VOS BESOINS

Tarifs HT 2019



BUREAUX

8 à 40 m²
de 15 à 21 € par m²/mois en pépinière
20 € par m²/mois (+ charges) en hôtel



ATELIERS

43 à 48 m²
de 10 à 16 € par m²/mois en pépinière
15 € par m²/mois (+ charges) en hôtel



ESPACE COWORKING

9 € la 1/2 journée
16 € la journée
150 € par mois



BUREAUX NOMADES

18 € la 1/2 journée
30 € la journée



SALLES DE RÉUNION

9 à 40 m² pour 4 à 20 pers.
de 18 à 60 € la 1/2 journée
de 30 à 100 € la journée

VISIOCONFÉRENCE

10 € la 1/2 journée
15 € la journée
Tarif hors location d'une salle

SERVICE DE DOMICILIATION

70 € par mois
Inclus : mise à disposition d'un bureau 4 heures par mois

Vous démarrez votre activité ?

Profitez des avantages de la pépinière d'entreprises (entreprises - 2 ans). Les tarifs sont progressifs et l'électricité, le chauffage, l'eau et le ménage hebdomadaire sont compris.

Votre activité est lancée depuis + de 2 ans ?

Altipolis vous accueille en hôtel d'entreprises, dans ses bureaux ou ateliers, au cœur d'un réseau dynamique de professionnels à portée de main...

ALTIPOLIS

SERVICES COMPRIS

- Internet (connexion en haut débit par fibre optique)
- Wifi public gratuit
- Accueil physique, réception des courriers et colis
- Accès aux salles de réunion et visioconférence
- Espace déjeuner équipé, accès douche
- Locaux sécurisés disponibles 24h/24h, 7jours/7
- Parking gratuit

Services payants

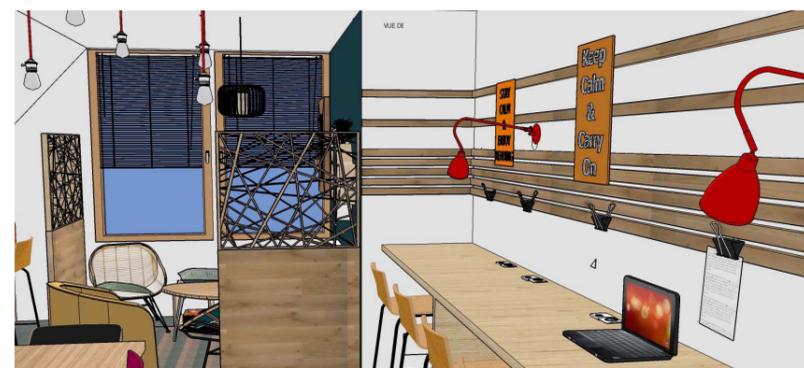
- Téléphonie
- Impression
- Accès aux salles de réunion au-delà des forfaits

Pour se préparer à accueillir de nouvelles entreprises, Altipolis a bénéficié cet été d'un coup de neuf pour améliorer ses locaux. L'entrée, l'accueil et l'espace café sont désormais plus chaleureux et colorés.

L'espace coworking, repensé et remeublé offrira, d'ici quelques semaines, plus de confort et de convivialité. Avec des tarifs attractifs et la possibilité de louer à la demi-journée, cet espace de travail partagé et collaboratif proposera une qualité de travail améliorée dans un environnement à la fois calme et stimulant.

Chacun pourra choisir sa place parmi les 23 places assises, sur les canapés, les chaises de bureau ou les tabourets hauts.

Avec la connexion wifi ou filaire (7 postes branchés à la fibre), tout sera réuni pour trouver des sources de motivation et de nouvelles inspirations.



Les nouveaux aménagements de l'espace coworking

Pour poursuivre son évolution et continuer à s'adapter aux besoins des entreprises, de nouvelles transformations seront engagées dans les années à venir, dans le cadre du projet transfrontalier PITER « Cœur innovant ».

Altipolis s'affirmera plus que jamais comme un lieu d'innovation. Avec la création de nouveaux espaces pour concevoir, tester et partager des services, outils ou usages autour de la montagne connectée, Altipolis pourra plus que jamais s'affirmer comme un lieu d'innovation.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Au cœur du réseau des entrepreneurs du Briançonnais, Altipolis propose des animations et des formations tout au long de l'année, pour un accompagnement personnalisé.

Une nouvelle recette pour les cafés création d'entreprise

Pour mieux répondre aux besoins des futurs entrepreneurs, depuis juin dernier, ce sont maintenant pas moins de 4 thématiques différentes qui sont proposées tous les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 8h30 à 12h. Ces réunions collectives d'information et d'échanges sur la création et la reprise d'entreprises se déroulent autour d'un café !

Micro-entreprise, statuts des entreprises, démarches réglementaires, stratégie commerciale, plan de financement... de nombreux thèmes sont abordés. Au total, 9h d'accompagnement collectif vous sont proposées pour vous aider à construire votre projet de A à Z.

Prochaines dates : les vendredis 6 et 20 septembre, 4 et 18 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 13 décembre 2019. Gratuit, sur inscription.

Une soirée événement autour du digital en préparation

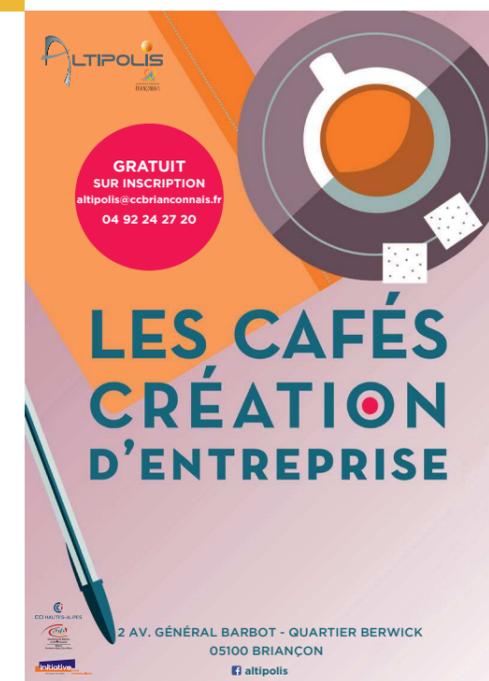
À destination des TPE et PME, cette soirée proposera une série d'ateliers autour du digital et des outils numériques. Programme en cours de réalisation, disponible fin septembre. En novembre 2019 (date à venir). Gratuit, sur inscription.



Envie de vous lancer dans un nouveau projet ?

Vous cherchez des locaux et/ou un accompagnement pour votre projet ?

Altipolis
04 92 24 27 20
altipolis@ccbrianconnais.fr
altipolis



Afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services pour tous les publics, notamment en milieu rural, diverses structures ont été mises en place au niveau national. Ainsi, depuis 2015, des Maisons de Services Au Public (MSAP) se sont développées partout en France. Dans les années à venir, les maisons France services viendront remplacer les actuelles MSAP, avec une offre de services élargie.

Cet été, la CCB a réorienté son projet de MSAP pour ouvrir dans l'automne une maison France services du Briançonnais. Ce guichet unique pour les services publics facilitera les démarches administratives des habitants, en regroupant des services d'orientation et d'aide pour les démarches sociales, de recherche d'emploi ou en matière de retraite...



▼ Les locaux de la Maison de la Justice et du Droit accueilleront la future maison France services

La maison France services du Briançonnais partagera les locaux de la maison de Justice et du Droit située à mi-Chaussée, 23 avenue de la République à Briançon.

Une ouverture à minima 5 jours par semaine et une accessibilité en moins de trente minutes en voiture pour tous les habitants sont parmi les critères qui permettront d'obtenir le label « France services » en 2020.

UNE MAISON ITINÉRANTE

Afin de rayonner sur l'ensemble du Briançonnais et de faciliter l'accès à tous les habitants, les agents de la maison France services tiendront des permanences dès janvier 2020 dans les communes qui auront fait le choix de demander l'installation d'un guichet maison France services.

DES SERVICES MUTUALISÉS ET DE QUALITÉ !

La maison France services du Briançonnais, portée par la CCB, proposera un bouquet de services commun à tout le réseau national.

Grâce aux opérateurs et ministères partenaires représentés dans la maison France services, il sera possible d'accéder en un lieu unique aux services proposés par :

- La Poste,
- Pôle emploi,
- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), d'Assurance vieillesse, d'Assurance maladie, la Mutualité Sociale Agricole,
- les ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Comptes Publics.

Des agents polyvalents, formés régulièrement par les partenaires du projet, assureront l'accueil physique et téléphonique du public.

Les agents fourniront une aide à la constitution de dossiers, à la déclaration d'impôts ou encore à la simulation des aides et droits sociaux.

FACILITER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Un accès libre et gratuit à une connexion internet de qualité et au wifi permettra de réaliser des démarches administratives dématérialisées. Ces démarches pourront être faites depuis des postes informatiques performants mis à disposition, ou à partir des ressources informatiques des usagers (ordinateur portable, tablette, smartphone...).

Un accompagnement pour les démarches en ligne et dans l'utilisation des outils numériques permettront de développer les compétences du public, en faveur de l'inclusion numérique.

Un service de visioconférence sera mis en place pour communiquer en direct avec les interlocuteurs compétents et éviter des déplacements chronophages... et générateurs de pollution !

DES SERVICES ADAPTÉS AU TERRITOIRE

Dans le Briançonnais, le « socle » de services sera complété par :

- la Maison des saisonniers

Ainsi, les saisonniers et les acteurs de la saisonnalité y trouveront un soutien et un accompagnement pour améliorer leur quotidien.

- un Espace Public Numérique (EPN) nouvelle génération

Le label EPN sera visé avec l'animation d'un espace ouvert aux projets et initiatives numériques sur le territoire, lieu d'échange, de communication, de formation et d'apprentissage numérique pour promouvoir l'éducation populaire.

UNE VITRINE POUR LA CCB

La maison France services sera également un espace pour permettre à la CCB de se rapprocher des habitants.

Dans ce lieu, la CCB sera plus visible et pourra y présenter de façon plus concrète les nombreux services qu'elle assure dans les domaines du quotidien comme la petite enfance, la culture, l'assainissement et les déchets...

Retrouvez toutes les coordonnées de la maison France services du Briançonnais

sur www.ccbrianconnaiss.fr
dès la fin septembre

MAISON FRANCE SERVICES

LE BOUQUET DE SERVICES

- Formation, emploi et retraite
- Prévention santé, handicap
- État civil et famille
- Espace Public Numérique
- Maison de Justice et du Droit
- Budget, impôts
- Logement, mobilité et courrier
- Maison des saisonniers

OUVERTURE

1^{er} octobre 2019

Phase transitoire :
préfiguration de la future maison France services

1^{er} janvier 2020

LABELLISATION
ET DÉMARRAGE DE L'ITINÉRANCE

Planning prévisionnel

LES NAVETTES DE LA HAUTE-CLARÉE

Chaque été depuis 2003, les navettes conduisent les vacanciers vers les espaces préservés de la haute-vallée de la Clarée.

Ce mode de déplacement convivial et confortable contribue à préserver le site et à maintenir son attractivité, dans une démarche de tourisme durable.

Pour soulager le site du flot estival de voitures, la Communauté de Communes du Briançonnais a repris en main l'opération « navettes de la Haute-Clarée » en 2017. Cette opération permet d'éviter quotidiennement le passage de 800 voitures environ séduits en moyenne 70 000 passagers chaque été.

Avec des tarifs attractifs et un temps d'attente réduit aux arrêts, les navettes de la Haute-Clarée ont tout pour plaire !

De plus, les parkings sont gratuits... Et chacun peut prendre le temps d'admirer les paysages d'exception, d'échanger avec les covoyageurs et de découvrir la beauté du site en toute tranquillité, sans difficultés de stationnement et/ou de circulation.

L'écomobilité, ou mobilité douce, présente de nombreux atouts :

- en limitant la pollution visuelle, sonore et atmosphérique, elle participe à la qualité de la découverte et à la préservation de l'esprit des lieux,
- en favorisant un tourisme durable, elle a un impact positif sur l'attractivité du site, le développement local et l'activité économique.



▼ La navette hybride à Névache Ville-Haute

Une navette hybride gratuite au départ de Roubion

En complément des navettes de 21 places qui circulent sur le trajet Névache Ville-Haute - Laval, une navette hybride de plus de 80 places relie le hameau du Roubion à Névache Ville-Haute depuis l'été 2018.

Gratuite pour tous les voyageurs, elle permet de diviser par 2 les émissions de Gaz à Effet de Serre sur ce trajet.

Le principe de fonctionnement de la navette hybride repose sur la récupération et le stockage de l'énergie cinétique du véhicule lors de sa décélération pour la restituer lors des phases d'accélération.

Cette navette hybride est financée en grande partie par l'Union européenne dans le cadre du projet transfrontalier PITER « Cœur en mouvement ».



Un beau succès de fréquentation

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le bilan de fréquentation pour l'année 2019 n'est pas connu. Mais d'ores et déjà la navette a remporté un franc succès. Entre le 15 juillet et le 11 août, plus de 56 707 passagers ont pu voyager dans ces navettes pratiques, conviviales et respectueuses de l'environnement. Soit déjà 9% de fréquentation en plus par rapport à la même période en 2018.

À cette date de l'été, il s'agit de la saison la plus fréquentée depuis la création de la navette, il y a 17 ans. Espérons que cette excellente fréquentation se poursuivra dans les années à venir.



QU'EST-CE QU'UN SITE CLASSÉ ?



SITE CLASSÉ

Tout comme le jardin du Lautaret à Villar-d'Arène (1934), le col du Galibier au Monétier-les-Bains (1937), les abords de l'Obélisque à Montgenèvre (1941) et le plateau d'Emparis à La Grave (1991), le site de la vallée de la Clarée et de

la vallée Étroite est un site classé (1992).

Traversées par des itinéraires touristiques de renom (GR57, Tour du Mont Thabor, Grande Traversée des Alpes...), ces vallées forment un ensemble patrimonial remarquable tant par la qualité de leurs paysages façonnés par les pratiques agricoles, sylvicoles et pastorales que par la richesse de leur patrimoine culturel et militaire.

Avec les lois de 1906 et 1930, la reconnaissance de la valeur patrimoniale des paysages nationaux s'est d'abord attachée à des éléments remarquables mais ponctuels (rochers, cascades, fontaines, arbres isolés) puis à des écrans ou des points de vue, à des châteaux et à leurs parcs.

Elle s'est peu à peu étendue à des espaces beaucoup plus vastes (massifs, forêts, gorges, vallées, marais, caps, îles...) couvrant plusieurs milliers voire plusieurs dizaines de milliers d'hectares, comme la vallée de la Clarée et la vallée Étroite qui s'étendent sur 26 000 hectares.

L'objectif du classement est de conserver les caractéristiques du site, l'esprit des lieux et de le préserver de toutes atteintes graves.



Plus d'informations sur

www.grandsitedefrance.com



LE RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

Le site de la vallée de la Clarée et la vallée Étroite est membre du Réseau des Grands Sites de France depuis 2003.

Ce réseau, créé en 2000, compte aujourd'hui 46 Grands Sites membres.

Montagne Sainte-Victoire, gorges de l'Ardèche et du Verdon, Marais poitevin... le réseau rassemble des sites classés ayant reçu le label Grand Site de France et d'autres engagés dans des démarches de développement durable pour l'obtenir.

Avec le soutien technique du réseau, de nombreuses actions ont été entreprises, depuis 2003 pour la gestion durable du site :

- le traitement paysager du parking de Névache Ville-Haute,
- l'installation d'un ponton Handipêche aux Alberts,
- la publication d'un Guide architectural et paysager de la Vallée de la Clarée,
- la création d'un observatoire photographique des paysages.

Le réseau permet le partage d'expériences et l'échange de savoir-faire entre sites face au défi de leur préservation à long terme dans le contexte d'une pression touristique croissante.

À ce titre, la mise en place des navettes de la Haute-Clarée a permis d'enrichir la réflexion sur les moyens de limiter l'impact des voitures dans les paysages d'exception.

Cette initiative concluante a même été reproduite sur d'autres sites membres du réseau.

LE COMPOST : UNE MANNE PRÉCIEUSE

La Communauté de Communes du Briançonnais propose aux habitants du territoire de multiples solutions pour encourager le développement et la pratique du compostage. Destinée à réduire le tonnage des déchets ménagers voués à l'enfouissement, cette démarche qui remporte de plus en plus l'adhésion de la population, est une alternative simple et naturelle pour réduire ses déchets.

Le compostage est une décomposition naturelle des déchets organiques biodégradables, en présence d'eau et d'air, par des micro-organismes présents dans le sol (insectes, bactéries, champignons, vers...).

La chaleur dégagée (pouvant atteindre 70°C) permet d'éliminer les agents pathogènes. Au bout d'1 an en moyenne, on obtient un produit organique fertile comparable au terreau, utile pour le jardinage : le compost.

La part de déchets compostables représente 30 % du poids de nos poubelles.

Jetés avec les ordures ménagères, les biodéchets sont transportés en camion à plus de 150 km, pour être enfouis sur la commune de Ventavon, au sud des Hautes-Alpes. Un transport coûteux et source de pollution.

Compostés, les biodéchets constituent une ressource précieuse riche en minéraux, avec un haut potentiel pour nourrir la terre en surface dans les jardins et espaces verts.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit de réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025. La démarche est participative : elle passe par une mobilisation de l'ensemble des habitants du territoire (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces...).

En 8 ans, ensemble, nous avons réduit de 35%, soit environ de 4000 tonnes, la production d'ordures ménagères. Continuons nos efforts !



LE COMPOSTAGE EN CHIFFRES

Ces 3 dernières années :

48 personnes formées à la pratique du compostage (professionnels, particuliers, agents...),

256 composteurs individuels vendus,

40 aires de compostage partagées installées (ou en projet) à proximité des points de collecte des déchets ménagers,

45 sites de compostage collectifs (centre de vacances, hôtel, crèches, écoles, copropriétés, gîte, restaurants...).

...pour environ 150 tonnes de déchets organiques valorisés qui sont retournés à la terre au lieu d'être transportés et enfouis !



▼ Compost mûr

▼ Compost en cours de maturation

Un doute, une question sur le compostage ?
Envie de devenir usager référent pour les aires de compostage partagées ou votre copropriété ?

Service gestion et valorisation des déchets
04 92 54 52 52 - service.dechets@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr
Votre quotidien > Environnement



▼ Formation aux bases du compostage

À CHACUN SON COMPOST

La Communauté de Communes du Briançonnais propose un ensemble de solutions adaptées à chacune des situations :

— **Compostage individuel ou autonome** : au jardin ou au pied de son immeuble, il permet à chacun de gérer ses biodéchets et, avec un minimum d'efforts, de récupérer du compost mûr pour son lopin de terre ou ses plantations.

Des composteurs en bois de 400 litres, à un tarif avantageux de 25 €, peuvent être réservés auprès du service gestion et valorisation des déchets. Faciles à monter (sans visserie) les composteurs sont remis démontés et entrent

dans un coffre de voiture standard. Des sessions de distribution sont organisées plusieurs fois par an, autour d'un moment convivial d'échanges et de formation.

— **Compostage collectif** : dans les aires de compostage partagées ou dans les collectivités, les composteurs sont à disposition des habitants, du personnel et/ou des usagers des établissements.

La Communauté de Communes s'occupe de la mise en place et de l'entretien des bacs avec le soutien précieux d'usagers référents et des services techniques des communes. Des consignes spécifiques s'appliquent à ce mode de compostage particulier, en lien avec les quantités traitées.

Le compost obtenu est distribué aux habitants à l'occasion d'animations dédiées et aux services des espaces verts pour embellir nos lieux de vie.

— **Et bientôt, le lombricompostage** : destiné aux petits espaces intérieurs ou balcons, il nécessite peu d'entretien, les lombrics et autres micro-organismes font tout le travail !

Si vous souhaitez adopter un lombricomposteur, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe du service de gestion et valorisation des déchets, dès le printemps 2020, pour que l'aventure se passe dans des conditions optimales.

Comment obtenir un compost de qualité sans nuisance ?

Mon compost est bien équilibré et facile à dégrader

— Je veille à y incorporer matière humide et matière sèche.

Je ne mets pas de déchets grossiers (fruits entiers, branches de diamètre important...)

Mon compost est bien mélangé

— À l'aide d'une fourche ou d'un simple bâton, je mélange sur une épaisseur de 10 cm lors de chaque apport.

Ni trop humide ni trop sec

— Je veille à ce qu'il ait la consistance d'une éponge humide.

Si gorgé d'eau : j'ajoute de la matière sèche et je mélange.

Si trop sec : je verse de l'eau avec un arrosoir ou bien j'ouvre le couvercle à la prochaine averse.

OUI



Épluchures
Marc de café et sachets de thé
Restes de pain
Coquilles d'œufs et de noix
Fleurs et plantes fanées découpées
Restes de repas : pâtes, riz, céréales, lentilles...

NON



Restes de viande, poisson, fromage, fruits de mer
Matières synthétiques et plastiques
Tontes de gazon et gros végétaux (pour les composteurs collectifs)

LES GRANDS CHANTIERS

LE SITE DU PILON

Situé à la sortie de Briançon vers l'Italie, à la confluence du torrent de Malefosse et de la Durance, le site du Pilon a fait l'objet d'importants travaux, attendus de longue date.

Désormais bien confinés, les 45 000 m³ de mâchefers et de déchets non incinérés, déposés entre 1974 et 1997, ne risquent plus d'être emportés en cas de crue.

Ces dépôts, issus de l'ancienne usine d'incinération de Malefosse, démantelée et dépolluée entre 2007 et 2008, ont longtemps préoccupé les élus du territoire, la collectivité et les acteurs de la protection de l'environnement.

Plusieurs scénarios de dépollution du site ont été envisagés.

Suivant les préconisations du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), un organisme public français de référence dans le domaine des sciences de la Terre pour la gestion des ressources et des risques du sol et du sous-sol, la CCB a opté pour le confinement du stock sur place. Une solution à fois moins coûteuse pour les finances publiques et plus respectueuse de l'environnement.

Ces travaux indispensables pour sécuriser durablement le site ont été achevés cet été.

COÛT DES TRAVAUX 2018-19 1 027 300 € HT

CCB	441 740 €
Agence de l'eau	308 190 €
État*	277 370 €

* Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)



résidus imbrûlés (ou mâchefers) contenant entre autres des métaux issus de l'incinération des déchets ménagers

déchets non incinérés, enfouis sur le site quand l'ancien incinérateur de Malefosse était en panne

DÉPÔTS DE L'ANCIEN INCINÉRATEUR



DIGUE EN ENROCHEMENT

la digue stabilise le stock et le protège contre les crues



MEMBRANE PROTECTRICE

la membrane forme une barrière étanche et résistante pour éviter le transfert de pollution



Le site du Pilon après travaux et avant végétalisation

Après la réalisation d'une solide digue en enrochement et le confinement des dépôts, un aménagement paysager a été réalisé.

Les dépôts confinés ont été recouverts de terre végétale et engazonnée pour ne laisser qu'une masse recouverte de végétaux qui s'intègre dans le paysage.

NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS POUR LA HAUTE-ROMANCHE

La construction des Centres d'Incendie et de Secours (CIS) relève des missions de la CCB qui assure ces grands investissements pour le compte du Service Départemental d'Incendie et de Secours. À travers cette mission, la Communauté de Communes du Briançonnais œuvre pour l'amélioration de l'efficacité des secours sur son territoire et la qualité des conditions de travail des équipes.



Emplacement de la future caserne au lieu-dit Sous le coin Golèfre

Après le Centre de Secours Principal de Briançon, première grande réalisation de la CCB en 2003, les aménagements des CIS de Val-des-Prés, de Névache et de Montgenèvre et la construction du CIS de Serre Chevalier en 2011, fusion des casernes du Monétier-les-Bains et de La Salle-les-Alpes, la CCB a pour projet de construire d'ici 2020 un nouveau CIS en Haute-Romanche, pour les communes de La Grave et Villar d'Arène.

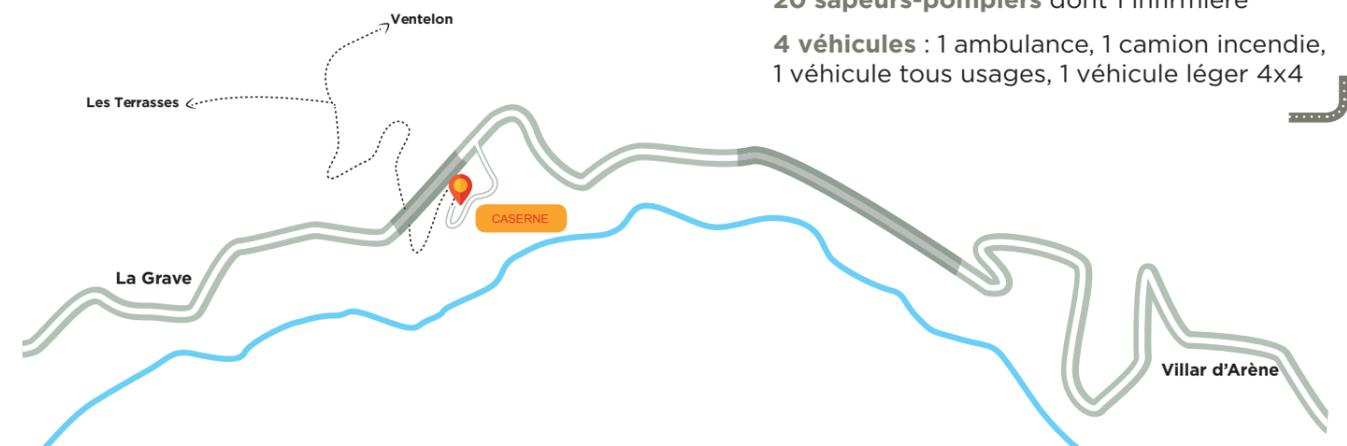
Pourquoi une nouvelle caserne dans la Haute-Romanche ?

La caserne actuelle, située au cœur du village de La Grave, est obsolète en termes d'hygiène et de sécurité. De son côté, la commune de Villar d'Arène ne dispose pas de caserne.

Ce projet de nouvelle caserne répond ainsi à un véritable besoin de mise aux normes en créant un bâtiment unique de 283 m², à équidistance des deux communes, plus moderne et adapté.

L'objectif est d'améliorer les secours et la sécurité en Haute-Romanche, aussi bien pour les sapeurs-pompiers que pour la population.

Le futur centre sera construit dans le deuxième lacet de la route menant à Ventelon, sur la commune de La Grave.



COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX 1 527 260 € HT

Département	610 903 €
CCB	458 178 €
État*	458 178 €

* Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)



La future caserne

La construction tirera profit de la pente pour aménager deux entrées distinctes de plain-pied, l'une pour l'accès au standard d'alerte, aux vestiaires et salle de réunion-formation, l'autre pour le garage des véhicules.

Le nouveau centre permettra également de remiser les kits d'hébergement d'urgence (50 lits pliables avec couvertures) destinés à améliorer les conditions d'accueil en cas d'imprévus et aléas climatiques.

QUELQUES CHIFFRES...

100 interventions par an en moyenne

20 sapeurs-pompiers dont 1 infirmière

4 véhicules : 1 ambulance, 1 camion incendie, 1 véhicule tous usages, 1 véhicule léger 4x4

CONSERVATOIRE à rayonnement intercommunal & Atelier des BEAUX-ARTS 2019-2020



THÉÂTRE



DESSIN



MUSIQUE



PEINTURE



MODELAGE



DANSE



Enfants dès 4 ou 5 ans
Ados / Adultes
Tous niveaux

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT
INTERCOMMUNAL DU BRIANÇONNAIS
35 bis rue Pasteur
05100 Briançon
04 92 21 00 68
conservatoire@ccbrianconnais.fr

ESPACE PETITE ENFANCE
1 rue Aspirant Jan - BP 28
Cité Vauban
05100 Briançon
04 92 44 06 31
petiteenfance@ccbrianconnais.fr

ALTIPODIS
2 av. du Général Barbot
Quartier Berwick
05100 Briançon
04 92 24 27 20
altipolis@ccbrianconnais.fr

SERVICE GESTION
ET VALORISATION DES DÉCHETS
ZA Pont La Lame - RN 94
05100 Puy Saint André
04 92 54 52 52
service.dechets@ccbrianconnais.fr

ATELIER INTERCOMMUNAL
DES BEAUX-ARTS
1 rue Aspirant Jan - BP 28
Cité Vauban
05100 Briançon
04 92 21 53 12
beaux.arts@ccbrianconnais.fr

SERVICE INTERCOMMUNAL
DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
HLM Les Cros - Bâtiment F1
av. René Froger
05100 Briançon
04 92 20 58 88
prevention@ccbrianconnais.fr

RÉSIDENCE & MAISON
DES SAISONNIERS DU BRIANÇONNAIS
Résidence « LE PIN CEMBRO »
Chemin Fanton
05100 BRIANÇON
04 92 24 70 80
saisonniers@ccbrianconnais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BRIANÇONNAIS
1 rue Aspirant Jan - BP 28
05105 Briançon cedex
04 92 21 35 97
accueil@ccbrianconnais.fr